

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Conseil d'administration 2011



La Rose
des Vents

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE
Bureau coordonnateur

Les parents qui désirent s'impliquer comme membre du conseil d'administration peuvent le faire en soumettant leur candidature sur ce formulaire.

Candidat (e)

votre nom

n° téléphone domicile

n° téléphone travail et cellulaire (s'il y a lieu)

adresse courriel

nom de l'enfant

nom de votre responsable de garde (s'il y a lieu)

« Je serai présente (e) à l'assemblée générale du 14 septembre 2011, lors de l'élection. »

votre signature

date

Seuls les candidats présents à l'assemblée pourront être en nomination pour l'élection.

- Le conseil d'administration est formé de 6 parents utilisateurs dont 3 de l'installation et 3 du bureau coordonnateur, d'une RSG, d'un membre employé et d'un membre issu de la communauté. La directrice générale agit comme personne-ressource sans droit de vote.
- Le conseil d'administration tient environ 12 rencontres annuelles d'une durée de 2 heures.
- Les mandats sont généralement d'une durée de 2 ans, à moins que votre enfant quitte le CPE avant le terme de votre mandat.
- Un mandat peut être renouvelé 1 fois.
- Le CPE rembourse 25 \$ si vous devez faire appel à un service de gardiennage pour assister à une réunion.
- Le CPE organise une activité sociale annuelle pour reconnaître le travail des bénévoles.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter un dossier conçu à l'intention des futurs membres parents dans lequel vous trouverez réponses à plusieurs de vos questionnements quant au rôle d'un parent au CA, le fonctionnement d'un CA et la structure du CPE. Veuillez nous en faire la demande en communiquant avec la directrice générale, Maryse Mailhot, au : 450-979-3366 poste 14.

Veuillez transmettre votre bulletin de candidature d'ici le 13 septembre prochain :

- Par la poste : au 945, rue de la Mairie, Blainville, J7C 5W2
- Par télécopieur : 450 979 1954 ou par courriel : info@cpe-larosedesvents.com

Le conseil d'administration représente la clientèle. Ses décisions visent le bien collectif.